

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 108 (1982)
Heft: 22

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Concours

Organisateur	Sujet CP: concours de projet CI: concours d'idées	Conditions d'admission	Date de reddition (Retrait de la documentation)	IAS N° Page
Wiggins Teape, Multitec AG, Wankdorffeldstr. 66, 3000 Bern 22	Architekturgetreue Massstabzeichnungen	Int. Wettbewerb für Architekten, Architekturstudenten und andere	15 octobre 82	
Commune de Chermignon	Installations sportives et touristiques de Crans	Architectes résidant dans le canton du Valais depuis le 1 ^{er} janvier 1982, aux architectes valaisans établis en Suisse et sur invitation à un certain nombre d'architectes de Suisse romande et du Tessin sélectionnés après dépôt de leur candidature (jusqu'au 11 juin 1982)	15 nov. 82 (21 juin 82)	13/82 B 78
Moneta AG und Einwohnergemeinde Baden	Überbauung am Cordulaplatz/Hintere Metzgasse in Baden, CP	Architekten, die seit mindestens dem 1. Januar 1981 in Baden niedergelassen sind (Wohn- oder Geschäftssitz) sowie Architekten mit Bürgerrecht in Baden	19 nov. 82 (30 juillet 82)	
Stadt Thun	Überbauung des Mühlenareals, Thun, CP	Fachleute, welche seit dem 1. Januar 1981 im Kanton Bern ihren Wohn- oder Geschäftssitz haben oder in der Gemeinde Thun heimatberechtigt sind	3 déc. 82 (19 juin 82)	
Fondation pour l'Ecole de la construction et la FVE	Ecole de la construction et bâtiment administratif de la FVE à Tolochenaz	Architectes reconnus par le Conseil d'Etat vaudois et établis professionnellement dans le canton avant le 1 ^{er} janvier 1981. Les concurrents peuvent collaborer avec un ingénieur civil	10 déc. 82 (1 ^{er} oct. 82)	13/82 B 78
Commune de Satigny GE	Salle omnisports et locaux annexes, CP	Architectes genevois établis dans le canton de Genève; architectes confédérés domiciliés et ayant un bureau dans le canton de Genève depuis une date antérieure au 1 ^{er} janvier 1980; architectes étrangers domiciliés et ayant un bureau dans le canton de Genève depuis une date antérieure au 1 ^{er} janvier 1972	20 déc. 82 (10 sept. 82)	15-16/82 B 86
Commune de Chêne-Bougeries GE	Aménagement du village de Chêne-Bougeries, CI	Concours ouvert à tous les architectes et étudiants en architecture domiciliés à Genève avant le 1 ^{er} janvier 1979, ainsi qu'à tous les architectes et étudiants en architecture genevois, quel que soit leur domicile	29 déc. 82	11/82 B 70
Ministère français de la Culture	Concours international pour la création de nouveaux meubles de bureau	Architectes d'intérieur, designers et plasticiens	29 déc. 82	18/82 B 97
Office des constructions fédérales, Lausanne	Logements (appartements et villas), Préverenges, CP	Tous les architectes établis au moins depuis le 1 ^{er} janvier 1981, domiciliés dans le canton de Vaud ou originaires de ce canton, pour autant qu'ils puissent être reconnus par le Conseil d'Etat	24 janvier 83 (6 sept. 82)	14/82 B 82
Baudepartement des Kantons Solothurn	Kantonsspital in Olten, CP	Selbständige Architekten, die seit dem 1. Januar 1981 im Kanton Solothurn Wohn- oder Geschäftssitz haben und seit diesem Datum selbständig sind, ferner alle seit dem 1. Januar 1981 im Kanton Solothurn heimatberechtigten selbständigen Architekten, die seit diesem Datum selbständig sind	11 février 83 (23 juillet 82)	
Etablissement public pour l'aménagement de la région Défense, Etat français	Concours international, Centre international de la Communication, deux ministères, Paris, CP	Les concurrents devront justifier du droit d'exercer la profession d'architecte dans leur pays, avoir déjà réalisé un bâtiment public ou un ensemble de logements, avoir déjà participé à un concours d'architecture national ou international	1 ^{er} mars 83 (30 sept. 82)	18/82 B 98
Verwaltungskommission des Bezirksspitals St. Josef, Tsfers	Umbau- und Erweiterungsbau des Bezirksspitals, CP	Alle im Kanton Freiburg heimatberechtigten oder seit dem 1. Januar 1980 niedergelassenen (Wohn- oder Geschäftssitz) und im Berufsregister des Kantons Freiburg oder im REG eingetragenen, selbständigen Architekten	31 mars 83 (6 sept.- 4 octobre 82)	
Ville de Nyon	Concours d'architecture pour la construction du collège secondaire des Ruettes, CP	Concours ouvert aux architectes reconnus par le Conseil d'Etat, domiciliés et exerçant leur activité professionnelle dans les districts de Nyon, de Rolle, d'Aubonne et de Morges, avant le 1 ^{er} janvier 1982	18 février 83 (30 nov. 82)	

Nouveaux dans cette liste

Stadt Biel, PTT, Schweiz. Mobiliarversicherung	Reitschulareal Biel, CP	Fachleute, welche seit dem 1. Jan. 1981 in den Kantonen Bern, Jura, Neuenburg und Solothurn ihren Wohn- oder Geschäftssitz haben oder in der Gemeinde Biel heimatberechtigt sind.	2 mai 83 (15 nov. 82)	
--	-------------------------	---	--------------------------	--

Note

Cette rubrique, préparée en collaboration avec *Schweizer Ingenieur und Architekt*¹ et la SIA, est destinée à informer nos lecteurs des concours nouvellement organisés ou en cours, ainsi que des expositions y relatives. Pour tout renseignement, prière de s'adresser exclusivement aux organisateurs des concours.

¹ Organe officiel en langue allemande de la SIA.

Concours

Ancien manège, Bienne

Ouverture

La Ville de Bienne organise, conjointement avec les PTT et la Société suisse d'assurances La Mobilière, un concours de projets concernant l'agrandissement de la poste du Nouveau-Marché et de la Bibliothèque municipale, des locaux administratifs pour la Mobilière, un garage souterrain et un dépôt d'archives. Le concours est ouvert aux architectes établis depuis le 1^{er} janvier 1981 dans les cantons de Berne, Jura, Neuchâtel et Soleure ou y ayant leur bureau, ou originaires de Bienne. La planche des prix comprend 50 000 fr. plus 4000 fr. pour des achats. Les documents peuvent être demandés par écrit jusqu'au 15 novembre 1982 au Service des bâtiments de la Ville, rue Centrale 49, 2502 Bienne, en joignant photocopie de la quittenance postale d'un versement de 100 fr. à la caisse communale de Bienne, CCP 25-1 Bienne (indiquer «Concours de l'ancien manège»). Le programme est gratuit.

Une visite de l'emplacement et du bâtiment actuel est prévue le 15 décembre 1982 dès 14 h. 30. Rendez-vous près de l'entrée de la poste et de la Bibliothèque municipale, Dufourstrasse 26, Bienne. Délai pour les questions: 31 décembre 1982. Délai de livraison des projets: 2 mai 1983, des maquettes: 16 mai 1983.

Prix Bagdad de la culture arabe

L'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (Unesco) institue un tel prix destiné à récompenser les efforts d'un ressortissant d'un pays arabe et d'un ressortissant de tout autre pays qui auront contribué, par leurs œuvres artistiques et intellectuelles, au développement et à la propagation dans le monde de la culture arabe.

Ce prix, consistant en une somme d'environ 10 000 dollars des Etats-Unis d'Amérique, sera décerné pour la première fois en septembre 1983.

Le Prix Bagdad de la culture arabe sera décerné tous les deux ans et sera partagé, à égalité, entre un lauréat d'un pays arabe et un lauréat d'un autre pays.

Les candidats pourront être des écrivains, des chercheurs, des praticiens des arts plastiques, des musiciens, des acteurs, des créateurs de l'audiovisuel, ayant contribué, de manière significative, au développement de la culture arabe ou à sa meilleure diffusion dans le monde.

Les lauréats seront choisis par le Directeur général de l'Unesco sur la base des propositions qui lui seront faites par le jury. Celui-ci comportera cinq membres au minimum, de nationalités dif-

férentes, et se réunira tous les deux ans.

Renseignements complémentaires: Unesco, Directeur général, 7, place de Fontenoy, 75700 Paris.

Médaille d'or Gustave Magnel

Afin de perpétuer la mémoire de Gustave Magnel, pendant sa vie professeur à l'Université de Gand, l'Association des ingénieurs sortis de l'Université de Gand (AIG) attribue périodiquement depuis 1959 la «Médaille d'or Gustave Magnel».

La médaille est attribuée à l'auteur du projet d'une construction exécutée comportant une application importante et remarquable du béton armé ou de la précontrainte.

La médaille pour la période 1980-1983 sera attribuée début 1984.

Les candidatures peuvent être présentées directement par les intéressés qui estimeront entrer en ligne de compte pour obtenir cette distinction, ou être proposées par des tiers ou par un organisme privé ou public désirant faire honorer un ingénieur particulièrement méritant. Elles seront traitées confidentiellement. Délai d'envoi: 30 juin 1983.

Renseignements complémentaires: Secrétariat général de l'AIG, Lange Kruisstraat 29, B-9000 Gand (Belgique).

EPFL

Exposition

Le département d'architecture présente du 8 au 22 novembre 1982 l'exposition *La casa della Falsita*, réalisée par la galerie Focus de Munich, à l'avenue de l'Eglise-Anglaise 12, à Lausanne. Entrée libre, heures d'ouverture usuelles.

Congrès

Economies d'énergie, où en est-on?

Genève, 8 novembre 1982

Le programme de la matinée d'information organisée à cette date (et non le 11 comme précédemment annoncé) par la Commission romande de formation universitaire continue des ingénieurs et des architectes, comprend des exposés et une table ronde selon le programme paru à notre n° 14 du 8 juillet 1982, page brune 83.

Renseignements et inscriptions: secrétariat permanent de la SVIA, avenue Jomini 8, 1004 Lausanne (tél. 021/36 34 21).

Programme de formation 1983 de l'ASPQ

L'Association suisse pour la promotion de la qualité (ASPQ) a publié son nouveau programme de formation pour 1983. Sa conception est la suivante:

A. Cours traditionnels pour la formation en technique de qualité I, II ou III. Cours de base également à Zurich, Berne, Saint-Gall et Lucerne.

B. Cours et séminaires indépendants du programme de formation, pour spécialistes de la qualité désireux de se spécialiser dans un domaine particulier. Cette partie du programme a été élargie par un séminaire et un cours consacrés au thème des «cercles de qualité». Ce thème sera présenté lors d'une journée d'information (Zurich, 18 mars 1983) et approfondi par la suite en séminaires. Ce cours s'adresse aux futurs moniteurs de cercles de qualité et aura lieu pour la première fois à Zurich, du 16 au 18 février 1983.

C. Examens de diplôme (en allemand et français), Zurich ou Neuchâtel, le 7 mai 1983.

D-E. Cours et séminaires correspondants en français. Le cours complet II sera à nouveau organisé en 1983. Des examens de diplôme en français jusqu'à l'échelon II auront lieu pour la première fois en 1983.

F. Cours de méthodologie pour ingénieurs de recherche, développement et construction, échanges d'expériences entre ingénieurs et responsables des départements techniques voisins. Cours organisés en collaboration avec la Deutsche Gesellschaft für Qualität, à Zurich et à Munich. Renseignements et programmes: secrétariat de l'ASPQ, case postale 2613, 3001 Berne (tél. 031/22 03 82).

Biotechnologie de la Suisse

Bâle, 10 novembre 1982

Le programme de cette journée, organisée par le groupe de travail «Biotechnologie» du Groupe spécialisé SIA du génie chimique GGC, comprend de nombreux exposés, presque tous en allemand.

Elle aura lieu au Restaurant du personnel de Ciba-Geigy SA, à Bâle.

Programme, renseignements et inscription au secrétariat général SIA, case postale, 8039 Zurich.

Finance de participation, y compris repas de midi et documentation: Fr. 50.— (membres GGC et étudiants, Fr. 30.—).

Cours de gestion 1982/83

Mont-Pèlerin, 11-12 novembre 1982; 3-4 mars 1983

Ce cours, organisé par la Société fiduciaire Visura, porte sur l'organisation des tâches administratives et de la comptabilité dans les bureaux d'ingénieurs et d'architectes. Il comprendra des

exposés, des exercices et des discussions sur la base des normes SIA 1040 à 1042.

Programme, renseignements et inscriptions: Visura Société fiduciaire, case postale, 4501 Soleure, tél. 065/21 42 11 (M^{lle} Patricia Spozio).

Cours «Béton 1983»

Lausanne, janvier 1983

Cet hiver, un cours sur le béton aura lieu à l'école professionnelle de la SIC¹ à Lausanne. Ce cours de deux jours est destiné à tous ceux qui s'occupent des questions touchant ce matériau. Il est organisé par le Service de recherches et conseils techniques de l'industrie suisse du ciment, à Wildegg.

Il aura lieu les 11 et 12 janvier ainsi que les 13 et 14 janvier 1983, de 8 h. 30 à 17 heures.

But du cours

Les participants (praticiens du bâtiment) pourront acquérir les connaissances de base essentielles pour la fabrication et la mise en œuvre du béton:

- Nature, composition et contrôles des agrégats;
- Types et propriétés des ciments;
- Types de béton suivant la norme SIA 162;
- Fabrication, mise en œuvre et contrôle du béton;
- Influence du coffrage et des conditions atmosphériques;
- Notions sur le béton apparent, le béton pompé, le béton fluide et le béton étanche.

Le programme comprend des exposés, des démonstrations et des discussions.

Inscription au Service ci-dessus, 5103 Wildegg, tél. (064) 53 17 71, jusqu'au 10 décembre 1982.

Nombre de participants limité.

Finance d'inscription: Fr. 60.—, y compris les deux repas de midi pris en commun, à l'exclusion des frais de logement.

Les participants retenus recevront la confirmation de leur inscription accompagnée du programme détaillé du cours et d'un bulletin de versement.

La finance d'inscription ne doit être versée au CCP 50-1401 qu'après réception de cette confirmation d'inscription.

¹ Société industrielle et commerciale.

A nos lecteurs

Logement et sociétés

Une malencontreuse erreur a rendu illisible le texte publié dans la colonne du milieu de la page 290, n° 21 du 14 octobre 1982; il fallait lire: — Le jury est encore plus sévère que nous puisqu'il déclare hésiter «à désigner comme architecture ce qui en réalité est plutôt construction, variation sur un thème, imitation ou répétition».

Nous prions nos lecteurs de nous en excuser.

(Réd.)